



NIGER TIMES

«AUSSI LONGUE QUE SOIT LA NUIT, LE JOUR ARRIVERA»

Hebdomadaire Nigérien d'informations générales et d'Analyses N°181 du 17 Juillet 2021 Tél : 20 65 09 90 Prix : 300F

Première session ordinaire du Conseil Régional de Dosso au titre de l'année 2021 :

La deuxième génération va consolider ces acquis d'abord et ensuite penser à prospecter les voies qui mènent vers un succès encore plus retentissant



Editorial du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République d'Italie, S.E. M. Luigi Di Maio

Mission de travail et d'échange du F.E.R à Cotonou au Benin

Le DG et son équipe ont échangé avec le personnel de la Société d'infrastructures routières du Benin (SIRB)

.....
Mme Seyni Ramatou Abdou Beidi Maire de la commune urbaine de Birni N'Gaouré fait déjà ses preuves
.....

NIGER TIMES VOUS SOUHAITE UNE BONNE FETE DE TABASKI

Editorial du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République d'Italie, S.E. M. Luigi Di Maio

L'Italie et le Sahel

Il existe peu d'autres régions du monde où l'Italie a renforcé sa présence de manière aussi intensive que ces dernières années au Sahel. La récente nomination d'Emanuela Del Re en tant que nouveau représentant spécial de l'UE pour le Sahel, première femme et première italienne à occuper cette fonction prestigieuse, représente une importante reconnaissance à ce propos.

L'Afrique et la Méditerranée élargie sont au centre de notre politique extérieure et sont à la base de notre engagement dans le Sahel. Nous sommes, en effet, convaincus qu'il existe une interdépendance étroite entre la stabilité de la région et la sécurité de toute l'Europe, une interdépendance qui ne peut que s'accroître face aux défis communs que représentent la menace djihadiste, les changements climatiques et les pandémies. D'un point de vue économique, il existe une marge énorme pour une coopération renforcée et mutuellement avantageuse.

L'Italie a construit sa présence dans la région en suivant une approche multidimensionnelle, en misant sur l'intensification du dialogue politique, l'augmentation de sa contribution à la sécurité, le renforcement des institutions étatiques et le développement durable.

La pierre angulaire de cet effort est avant tout le renforcement de notre réseau diplomatique. Au cours des quatre dernières années, nous avons ouvert de nouvelles ambassades au Niger et au Burkina Faso, auxquelles s'ajouteront, dès que les conditions politiques et de sécurité le permettront, le Mali et le Tchad. En 2018, nous avons entamé notre première mission de formation et d'assistance militaire au Niger (MISIN), en vue de former environ cinq mille membres des forces armées nigériennes pour lutter contre le terrorisme et contrôler les frontières. Lors de ma récente mission à Niamey, les autorités nigériennes ont démontré qu'elles



appréciaient beaucoup cette initiative et nous ont demandé de la renforcer.

L'Italie participe activement à toutes les missions européennes d'instruction, de formation et de développement dans la région - EUTM et EUCAP - et à la mission de maintien de la paix des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA). Depuis l'année dernière, notre pays est également devenu membre de la Coalition pour le Sahel, un organisme international dont l'objectif est de renforcer la coordination entre les activités des nombreux partenaires internationaux au profit des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Niger, Mali, Burkina Faso et Tchad). Dans ce contexte, nous avons également décidé, de concert avec le Ministre de la Défense, Lorenzo Guerini, de contribuer à la Task Force Takuba, la mission spéciale européenne qui soutient les forces de sécurité locales dans la lutte contre le terrorisme.

Afin de concrétiser davantage notre présence, nous avons ensuite créé le Fonds pour les migrations qui, depuis 2017, finance des projets d'aide aux réfugiés, des activités de rapatriement volontaire, le contrôle des frontières et la lutte contre les motifs profonds des migrations, et dans lequel 110 millions d'euros ont été versés en faveur de la région. Le Fonds pour

les migrations s'est ensuite avéré particulièrement efficace pour aider à gérer le phénomène migratoire et soutenir les institutions et les communautés locales.

Parallèlement à cet instrument, se poursuit l'action traditionnelle et continue de la Coopération italienne qui, en étroite collaboration avec les autorités locales, travaille sans relâche en faveur d'une croissance économique inclusive et durable dans toute la région, avec un engagement total qui s'élève actuellement à environ 150 millions d'euros.

Notre pays se trouve également au premier plan en ce qui concerne la promotion de la centralité du Sahel au niveau multilatéral. Lors de la réunion ministérielle des pays membres de la coalition anti-Daesh, que j'ai coprésidée à Rome le 28 juin avec le secrétaire d'État américain Antony Blinken, nous avons proposé de constituer un groupe de travail ou une plateforme consacré aux situations de crises en Afrique, en particulier en Sahel et au Mozambique.

Lors du G20 de Matera, nous avons également voulu consacrer la réunion des ministres des affaires étrangères et du développement aux défis de l'Afrique et du Sahel. La "Déclaration de Matera" sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires

représente un "appel à l'action" pour l'ensemble de la communauté internationale, basé sur deux principes politiques fondamentaux: le maintien de la sécurité alimentaire et de la nutrition parmi les priorités de l'agenda politique international et la concentration des efforts sur les politiques et les investissements qui produiront des effets stables également à moyen et long terme. Cela est particulièrement valable pour le continent africain et pour le Sahel, où les implications sanitaires et financières du Covid sont préoccupantes. Nous sommes convaincus que le G20 a le devoir d'aider le continent africain à sortir de cette période difficile et à retrouver une croissance soutenue et, surtout, durable. Nous devons agir ensemble pour libérer l'énorme potentiel de croissance de l'Afrique, parce que toutes les améliorations apportées aux conditions de vie des populations et à la lutte contre la pauvreté, entraîneront des conséquences positives immédiates des deux côtés de la Méditerranée et, plus globalement, sur toute la planète.

Nous aborderons à nouveau ces thèmes au début du mois d'octobre, lorsque nous accueillerons à Rome "Rencontres avec l'Afrique", une réunion ministérielle consacrée à la transition écologique et énergétique dans le cadre de la coprésidence italienne de la COP26. Des thèmes décisifs pour le futur du continent africain et qui exigent de recevoir une réponse commune, basée sur les valeurs d'un multilatéralisme efficace pour lequel l'Italie joue, cette année, un rôle de premier plan.

Notre propension géopolitique et la conscience du rôle que nous pouvons jouer, démontrent clairement que l'Italie est un train d'effectuer un investissement stratégique à moyen et long terme au Sahel. Nous continuerons à être à vos côtés, tant sur le plan bilatéral que dans les grandes assemblées internationales, afin d'assurer un futur stable, un développement durable et une augmentation du bien-être au sein de cette merveilleuse région.

Source et crédit photo:
Ambassade d'Italie à Niamey

Première session ordinaire du Conseil Régional de Dosso au titre de l'année 2021 : La deuxième génération va consolider ces acquis d'abord et ensuite penser à prospecter les voies qui mènent vers un succès encore plus retentissant

Du mercredi 14 au Samedi 17 juillet 2021, le conseil régional de Dosso tient sa première session ordinaire au titre de l'année en cours.

La cérémonie d'ouverture des travaux de cette session a eu lieu dans la salle des réunions du conseil régional sous la conduite du président de l'institution en présence du secrétaire général de la région de Dosso, M. Assoumane Amadou représentant la tutelle.

Il faut aussi noter la présence remarquable du secrétaire général du Ministère de l'intérieur, Monsieur Seydou Halidou de passage à Dosso.

Cette cérémonie d'ouverture de la session a été rehaussée par la participation effective des conseillers régionaux, des membres de droit que sont les députés nationaux au titre de la région, les chefs traditionnels et les responsables des services techniques déconcentrés, projets et programmes partenaires du conseil régional.

C'est la toute première session ordinaire de l'année, depuis l'installation de cette deuxième génération des conseillers régionaux et que la salle a, à peine, contenu les visiteurs venus en grand nombre.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont :

-Adoption du règlement intérieur du conseil régional ;

-Mise en place des commissions spécialisées du conseil régional -présentation du rapport sur l'état général de la région

Avantages à accorder au membre des organes du conseil régional ;

-présentation et adoption du plan d'investissement Annuel (P.I.A) 202. Validation des microprojets du fonds commun sectoriel de l'éducation (FCSE) 202 ;

-Validation du manuel de procédures administratives, financières et comptables du conseil régional ;
-Présentation de l'exécution à mi-parcours du budget du conseil régional.

Le secrétaire de la région de Dosso, M. Assoumane Amadou, s'est réjoui de la forte mobilisation des conseillers régionaux et députés nationaux à la session avant de les entretenir sur la question sécuritaire, notamment la situation actuelle dans la région de Dosso.



tion des populations. Il affirme en poursuivant son discours que la question sécuritaire est primordiale dans toute initiative de développement local.

Des actions ont été faites et d'autres sont en cours d'exécution grâce au concours des acteurs et partenaires qui accompagnent la région, dans le processus de lutte contre l'insécurité, a-t-il indiqué.

Après le mot du secrétaire général de la région de Dosso, ce fut le tour de Monsieur Seydou Halidou, le Secrétaire général du Ministère de l'intérieur a tenu à prodiguer des sages conseils à la nouvelle équipe du Conseil régional.

Des conseils relativement à leurs missions d'intérêt régional, la mise en place des commissions spécialisées avec le choix des hommes qu'il faut à la place qu'il faut, la délégation des pouvoirs aux adjoints du président.

Dans cette intervention du secrétaire général du Ministère de l'intérieur, il ressort également l'exemplarité de la gestion du premier mandat et l'occasion a été offerte pour saluer et féliciter l'ancienne équipe dirigeante qui ont laissé des traces.

Ensuite, le président du conseil régional de Dosso M. Maman Tourba a pris la parole en relatant quelques faits ayant marqué l'année 2021.

En effets c'est en 2020 que le pays a

noté. Par conséquent, Le président du conseil régional de Dosso a présenté toutes ces félicitations à SEM Mahamadou Issoufou qui a volontairement consenti de quitter le fauteuil présidentiel à l'issue de la durée légale de son mandat et de permettre d'organiser des élections libres, transparentes et démocratiques.

Il poursuit en ces termes

« Même le Niger a connu une note de satisfaction par ces élections, il n'en demeure pas moins que 2020 a été l'année au cours de laquelle il a aussi enregistré des faits préoccupants ; notamment l'insécurité qui l'a durement frappé, faisant malheureusement des victimes aussi bien dans les rangs de nos forces de défense et de sécurité qu'au sein de la population civile.

Qu'il me soit permis de présenter les condoléances les plus attristées du conseil régional de Dosso au président de la république, au gouvernement et aux familles des disparus.

Je prie dieu le tout puissant pour qu'il accepte leurs âmes dans son paradis éternel et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. »

Le président du conseil régional de Dosso affirme que cette session marque le démarrage de la deuxième mandature du conseil régionale une occasion pour nous de nous féliciter pour avoir été élus à l'assemblée ré-

nous.

La présente assemblée régionale est composée de 41 membres élus dont 11 femmes qui constituent l'organe délibérant du conseil, 27 membres de droit constitués de 19 députés nationaux et 8 chefs traditionnels dont un sultan, six chefs de canton et un chef de groupement peulh.

Les membres élus du conseil sont issus de 7 partis politiques.

La région de Dosso dont le développement repose désormais essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Elle couvre une superficie de 31 000 km², pour population estimée à 2.860.346 habitants (selon la projection 2021 du RGPH) dont 50,51 % de femmes.

Cette population est majoritairement rurale avec un taux de 91,10%. Selon les échos qui parviennent, il ressort que parmi les sept régions de collectivités territoriales installées en 2011 que compte le Niger, celle de Dosso est citée parmi les meilleures, a soutenu Maman Tourba qui a aussi

présenté ses félicitations à l'équipe précédente ayant eu un apprentissage couronné de succès pour l'expérience des conseils régionaux.

« Il reste à consolider ces acquis d'abord et ensuite penser à prospecter les voies qui mènent vers un succès encore plus retentissant. Ceci est un pari pour lequel nous nous engageons. »

C'est avec la cohésions des membres du conseil, la synergie et la pertinence des décisions à prendre qui permettront de mener à bien la mission.

Si l'équipe précédente a pu enregistrer un succès dans son apprentissage de l'expérience des conseils régionaux, c'est grâce à l'appui inestimable des partenaires techniques déconcentrés de l'Etat, a-t-il marqué.

Il conclut en demandant à tous ceux qui sont soucieux du devenir de la région de ne ménager aucun effort pour continuer à accompagner l'œuvre de recherche du bien-être de nos populations.

Mahamadou Salaou



Assoumane Amadou a exhorté les conseillers régionaux et membres de droit à s'impliquer davantage dans le processus de lutte contre l'insécurité, ne serait-ce qu'à travers la sensibilisa-

organisé des élections présidentielles, législatives, régionales et locales qui se sont bien déroulées et qui ont consacré, pour la première fois au Niger, une alternative démocratique, a-t-il

gionale. C'est le lieu de manifester toute la reconnaissance et de présenter tous le remerciement des conseillers régionaux à la population de la région qui a placé sa confiance en

Mission de travail et d'échange du F.E.R à Cotonou au Bénin Le DG et son équipe ont échangé avec le personnel de la Société d'infrastructures routières du Bénin (SIRB)

Les 05 et 06 juillet 2021, la Direction Générale du fonds d'entretien routier a entrepris une mission de travail et d'échange avec la Société d'infrastructures routières du Bénin (SIRB), la mission est conduite par le Directeur Général Abdoul Rahimoune Massaoudou, accompagné par Mr Idrissa Hassane et Salaou Chaibou.

Il s'agit pour le Directeur Général de partager l'expérience avec les autres structures de gestion et de protection du patrimoine routier de la sous région.

Ce cadre de travail entre dans l'optique de l'amélioration des recettes du péage et la préservation du patrimoine routier national à travers la lutte contre les surcharges des usagers conformément au règlement 14.

Face à la rareté des ressources, il va falloir pensé à des mécanismes



de gestion rationnelle des postes de péage au regard de l'importance du réseau routier national.

Après un échange approfondi sur le cadre institutionnel et organique de la SIRB et du FER Niger, une

visite des postes de péage a permis au Directeur général et sa délégation de mieux appréhender le mécanisme de gestion des peages et pesages au Bénin.

Ce partage d'expérience permettra sans nul doute au FER Niger de s'aligner sur le modèle de gestion des postes de péages et pesages pour une meilleure optimisation des recettes et la préservation et protection du patrimoine routier.

Le FER pour des routes encore plus sûres.

Construire des routes c'est bien, les entretenir encore plus.

source et crédit photo : F.E.R



Mme Seyni Ramatou Abdou Beidi Maire de la commune urbaine de Birni N’Gaouré fait déjà ses preuves

Élue maire de la commune à la date de 02 mai 2021 à 100% s c'est-à-dire que tous les 16 conseillers municipaux ont porté leur choix sur elle, Madame Seyni Ramatou Abdou Beidi a alors compris que la tâche ne sera pas facile pour elle, à la tête de la mairie. Mais, a-t-elle le choix d'œuvrer pour le développement de sa commune ?

La première chose qui me tient à cœur c'est comment gérer les déchets de cette ville, par ce que les déchets font en sorte que quand il y'a la pluie l'eau n'arrive pas à couler normalement et cela crée des inondations dans la ville, a-t-elle déclaré au micro de NIGER TIMES.

Cette priorité, dit –elle, me tient beaucoup à cœur si bien que nous avons commencé à élaguer tout ce qu'il y'a comme prosopis au niveau de la commune.

car les prosopis sont des nids de refuge pour les vendeurs de drogues, les voleurs et même la population l'utilise pour verser des ordures .

Donc, on a commencé à élaguer mais ce n'est pas fini, il reste beaucoup à faire. Il faut aussi voir comment déraciner ce qui reste par ce que le prosopis est un arbre qui pousse très rapidement après une ou deux pluies.

Madame le Maire et son équipe ont rencontré un groupe de jeunes qui sont prêts à commencer le déracinement de ces arbres.

Même le dimanche passé une séance



de salubrité a été organisée dans un quartier de la ville où sont identifiés les cinq propriétaires des jardins où les prosopis ont vraiment poussé jusqu'à faire des ombrages attirant les bandits.

La Mairie eu à rencontrer les jardiniers pour leur parler de la première tâche qui consiste à élaguer les prosopis et à leur tour de mettre les jardins en valeur, s'ils ne peuvent pas le faire, la commune a besoin de ces jardins là pour des activités génératrices de revenus.

On peut faire des maraichages dans ces jardins tel que les salades, les choux, tomates, arachides, niébés car

c'est dans le bas-fond.

Ensuite la nouvelle autorité municipale de Birni N'Gaouré a décidé de rencontrer des propriétaires terriens qui ont traduit la Mairie en justice au moment de la construction du marché.

Ces propriétaires terriens ont besoin qu'on les écoute car ils n'ont pas été dédommages, a-t-elle dit.

La prochaine session municipale va servir de tribune de discussion avec tous les concernés et cette affaire pourra se régler à l'amiable, renchérit-elle.

De façon générale, la Mairie cherche la collaboration de la population pour laquelle plusieurs projets sont en-

gagés.

Cette population doit dénoncer dénonce tout malfrat qui se trouve au niveau de la commune.

Elle voudrait aussi rappeler à la population que rendre la commune propre est une affaire de tous, pas pour le maire, ni pour quelqu'un mais pour elle-même.

S'agissant des partenaires, elle cite et remercie au passage BDIA, PNUD, Luxdev.

Présentement il y a la construction d'une piste, la construction d'un radioux, la fabrication des tables bancs et l'électrification de deux CSI grâce à l'appui des partenaires cités plus haut.

C'est dire que l'Etat doit continuer à renforcer les capacités techniques et matérielles des Mairies qui sont les portes d'entrée pour tout projet de développement.

Enfin, la population doit s'acquitter du paiement des taxes, à cette période de préparatif de fête, les taxes sont payées, a-t-elle affirmé mais juste après la fête de tabaski certains contribuables seront introuvables.

En tout cas l'intervention des partenaires est conditionnée par une disponibilité de fonds internes.

Bon vent à la nouvelle autorité municipale de Birni N'Gaouré qui, à notre sens, a beaucoup de projets pour la commune.

ISSA Moussa & Mahamadou Salaou

PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL QU'EST CE QUE C'EST ?

La notion de patrimoine culturel immatériel est apparue au début des années 1990, après les recommandations de 1989 sur la protection des cultures traditionnelles, et en contrepoint du patrimoine mondial tourné essentiellement vers les aspects matériels de la culture. L'expression « patrimoine culturel immatériel » est officialisée en 1993 lors de la conférence internationale sur les nouvelles perspectives du programme du patrimoine immatériel de l'Unesco[1]. L'idée de patrimoine immatériel en soi est cependant plus ancienne. La déclaration qui clôture la conférence mondiale sur les politiques culturelles de Mexico (1982) avait auparavant élargi le sens donné à la notion de patrimoine culturel afin d'y inclure les « créations anonymes, surgies de l'âme populaire », qu'elles soient « matérielles et non matérielles » (art° 23)[2].

En 1997 s'est tenue à Marrakech, à l'initiative d'intellectuels marocains et de l'Unesco, une réunion au cours de laquelle a été défini le concept de « patrimoine oral de l'humanité », et dé-

cidé d'établir une distinction pour la préservation et la mise en valeur des « chefs-d'œuvre » de ce patrimoine. Cette distinction appelée « Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité »[3] a été octroyée pour la première fois en 2001 après étude approfondie, à une première liste de patrimoines sur candidatures proposées par les États. Une nouvelle liste est établie tous les deux ans par un jury international. Les chefs-d'œuvre proposés doivent être une expression culturelle vivante ou menacée. Ils doivent aussi faire l'objet de programmes de préservation et de promotion, le fait d'être inscrit sur la liste de l'Unesco n'étant pas une garantie absolue de protection.

En 2003 la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée par l'Unesco [4]. Elle est entrée en vigueur au mois d'avril 2006, et la première Assemblée générale[5] s'est tenue au mois de juin 2006. Les directives opérationnelles de cette convention sont données par le Comité intergouvernemental[6]. Avec l'entrée en vigueur de la Con-

vention, le programme de la proclamation a pris fin. À l'image du patrimoine mondial, ont été créées des listes : une liste représentative et une liste de sauvegarde urgente, où ont été inscrits les chefs-d'œuvre précédemment proclamés, et où de nouveaux éléments sont inscrits annuellement depuis 2008[7]. En 2015, 163 États avaient déposé leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion pour la Convention[8].

Définition
En 2001, l'UNESCO a effectué une enquête[9] auprès d'États, d'organisations internationales et d'ONG afin de définir ce terme, et une Convention[10] a été adoptée pour sa protection.

Selon la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adopté le 17 octobre 2003 le patrimoine culturel immatériel (PCI) – ou patrimoine vivant – est la source principale de notre diversité culturelle et sa continuation une garantie pour une créativité continue et est défini ainsi :

« On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. »

Décision N./V/TA Du2021

Fixant les modalités d'organisation des mariages et baptêmes sur le territoire du village de Tanda

REPUBLIQUE DU NIGER
 REGION DE DOSSO
 DEPARTEMENT DE GAYA
 COMMUNE RURALE DE TANDA
 VILLAGE DE TANDA

LE CHEF DU VILLAGE DE TANDA

Vu la constitution du 25 novembre 2010 ;
 Vu la Loi 2008-042 du 31 juillet 2008 relative à l'organisation et l'administration du territoire de la République du Niger et les textes subséquents ;
 Vu la Loi N°2015/01 du 13 janvier 2015, portant statut de la chefferie traditionnelle en République du Niger ;
 Vu la décision N°070/P./GA .du 09 novembre 2020, portant nomination du Chef de Village de Tanda Canton de Gaya);
 Vu la cérémonie d'intronisation du chef de village de Tanda en date du 27 mars 2021 ;
 Vu le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du village de Tanda ;
 Vu considérant l'énormité des gaspillages lors des mariages et baptêmes à Tanda. et quartiers rattachés ;
 Vu considérant le caractère obligatoire et l'ampleur des dépenses afférentes aux mariages et baptêmes dans le village et quartiers rattachés à Tanda ;
 Vu considérant la paupérisation des familles par les cérémonies de mariages et de baptêmes dans le village et quartiers rattachés à Tanda

Sur proposition d'une assemblée générale villageoise tenue à cet effet

DECIDE :

Chapitre I : De l'organisation du mariage

Article premier : les différents frais retenus pour s'appliquer aux postes de dépenses reconnus à l'occasion des cérémonies de mariage sur le territoire du village de Tanda. sont comme suit :

A. Pour la jeune fille :

- 1- Demande d'autorisation (Me-Kayan) = mille (1000) francs CFA ;
- 2- Officialisation des fiançailles (Ce-danwindi) = vingt-mille (20 000) francs CFA (le partage se fait selon le nombre de coépouse du beau-père) ;
- 3- Sadatchi (hijay noorou)= vingt-trois-mille-cent (23 100) plus une (1) tasse de cola ;
- 4- Visite de la belle famille (Di-diyan) =

vingt-mille (20 000) francs CFA. Cette visite concernera dix (10) personnes coté paternel et dix (10) personnes coté maternel ;

- 5- Dot (doubbay) :
 - ↻ Sans fiançailles = trois –cent-mille (300.000) francs CFA ;
 - ↻ De 1an à 2ans de fiançailles= deux-cent-mille (200 000) francs CFA ;
 - ↻ De 2ans à plus cent-cinquante-mille (150 000) francs CFA
- 6- Tresses de fêtes = douze-mille-cinq-cents (12 500) francs CFA ;
- 7- Semaine ou cérémonie traditionnelle :
 - ↻ Trois(3) jours seulement ;
 - ↻ Trois (3) filles d'honneur.
- 8- Cortège :
 - ↻ Dix (10) motos uniquement et autant de véhicules ;
 - ↻ Pas d'excès de vitesse.
- 9- Tresse de la jeune mariée et mise en henné = deux-mille-cinq-cents (2 500) francs CFA ;

NB : Pour le travail collectif (bogou) en dehors du sarclage et de confection des briques qui nécessitent une restauration, seule la boisson légère exigée (hari-Faou) est exigée pour le reste.

B. Pour les divorcées (mounassari) ;

- 1- Divorcée sans enfant = cent-cinquante-mille (150 000) francs CFA ;
- 2- Divorcée, mère d'un(1) à deux(2) enfants = cent-mille (100 000) francs CFA ;
- 3- Divorcée, mère de trois(3) à quatre(4) enfants= cinquante-mille (50 000) francs CFA.

Chapitre I : De l'organisation du baptême

Article 2 : les différents frais retenus pour s'appliquer aux postes de dépenses à l'occasion des cérémonies de baptême sur le territoire du village de Tanda sont comme suit :

- 1- Premier accouchement :
 - a) Vingt (20) pièces de pagnes ;
 - b) Trente (30) morceaux de savons ;
 - c) Cinq (5) complets pour le trousseau du (bébé) nouveau-né.
- 2- Deuxième accouchement :
 - a) Dix (10) pièces de pagnes ;
 - b) Vingt (20) morceaux de savons ;
 - c) Trois (3) complets pour le trousseau du (bébé) nouveau-né. .

NB : pendant les cérémonies de mariage et de baptême, pour la nourriture chaque partie prépare pour ses invités.

Article 3 : les mesures ci-dessus-indiquées, prises à la demande expresse et motivée de la population du village de Tanda, s'appliquent à toute personne ou à toute famille qui organise un des événements sociaux sus-évoqués.

Article 4 : le non-respect des mesures ci-haut adoptées collégialement et librement, exposera les contrevenants à une sanction administrative avec paiement de huit –mille (8 000) francs.

Article 5 : Le secrétaire du Chef de Village et les Chefs de quartiers sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- P/GA1
- Chef/Canton/GA.....1
- CR/T.....1
- TI/Gaya1
- Gendarmerie/Gaya.....1
- Chefs de quartiers/Tanda...83
- Poste gendarmerie/Tanda...1
- Chrono1

HONORABLE MASSAODOU OUMAROU ZADA

NIGER TIMES
Hebdomadaire Nigérien d'Informations
Générales et d'Analyses
Siège Social:
Dozzo à 20 mètres de l'Arène de lutte en allant vers Filin Banza
Tél: 20 650 990
email: nigertimes.rockefellerparty@gmail.com
Sous Bureau de Niamey
Quartier Sonni en face du siège du PPN RDA
Tél: 84 33 79 79 / 98 82 92 82
Correspondant Tahoua
contact: 96 49 90 98
Directeur de Publication
ISSA MOUSSA
Service Commercial
 Abdoul-Aziz Idé
 Amadou Adamou
Comité de Rédaction
Mahamadou Salaou
Hamidou Saley Mouhamed
Soumana Abdoul-Karim
Mounkaila Amadou
Issa Moussa
Composition :
NIGER TIMES
Tirage :
1000 exemplaires
à la Grande Imprimerie du Niger
Niamey Niger

Résumé du Sermon du vendredi 9 juillet 2021

Prononcé par Sa Sainteté le Calife à la mosquée Mubarak à Islamabad

Après avoir récité Tashahhud, Ta'awwuz et la sourate al-Fatihah, Sa Sainteté, Hazrat Mirza Masroor Ahmad (aba) a déclaré qu'il continuerait à souligner les incidents de la vie de Hazrat Umar (ra).

Sa Sainteté (aba) a dit que Hazrat Umar (ra) a également initié le système de Qadha (arbitrage). Des systèmes judiciaires ont été établis dans chaque région, où des Qadhis (juges) seraient nommés. Hazrat Umar (ra) a conseillé que la justice devrait toujours avoir la priorité. Une fois, il y a eu un différend entre Hazrat Umar (ra) et Ubayy bin Ka'b (ra). L'affaire a été portée devant un juge. Lorsque Hazrat Umar (ra) est entré, le juge lui a cédé sa place. Hazrat Umar (ra) lui a dit que c'était injuste et s'est assis à côté d'Ubayy bin Ka'b pour montrer qu'ils devaient être traités sur un pied d'égalité.

Sa Sainteté (aba) a dit que Hazrat Umar (ra) a également initié le système des Ifta' (édits). Des personnes connaissant la charia (loi islamique) seraient nommées pour prendre des décisions et publier des édits. Hazrat Umar (ra) a veillé à ce que seuls les nommés donnent des édits, afin d'éviter toute confusion et fausse information.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que Hazrat Umar (ra) a également lancé un système de police. Il s'agissait d'assurer la sécurité de tous les citoyens et de s'assurer que les lois et les règles étaient respectées. Hazrat Umar (ra) a également établi des prisons, qui n'existaient pas auparavant.

Sa Sainteté (aba) a dit que Hazrat Umar (ra) a également initié une trésorerie. Avant l'ère de Hazrat Umar (ra), toute richesse reçue était distribuée immédiatement. Pendant l'ère de Hazrat Umar (ra), une grande quantité a été reçue de Bahreïn, et après consultation, il a été décidé qu'un trésor soit établi afin de conserver en toute sécurité de telles quantités de richesses. Par la suite, ce système de trésorerie a également été mis en place dans toutes les autres provinces. Hazrat Umar (ra) aurait construit de grands bâtiments pour le trésor et il y aurait des gardes à l'extérieur.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'une fois, Hazrat Uthman (ra) a vu un homme marcher dehors dans une chaleur extrême. Lorsque l'homme s'est approché, il s'est rendu compte que c'était le chef des croyants Hazrat Umar (ra). Hazrat Uthman (ra) lui a demandé pourquoi il était dehors par une telle chaleur ? Hazrat Umar (ra) a répondu qu'un chameau du trésor s'était échappé et qu'il était donc à sa recherche.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'il y avait diverses initiatives entreprises par Hazrat Umar (ra) pour le bien de tous. Par exemple, il a établi diverses rivières et ruisseaux afin de fournir de l'eau à tous.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que Hazrat Umar (ra) a également établi divers bâtiments, tels que des mosquées, des tribunaux, des casernes, divers bureaux, maisons d'hôtes, hôtels, etc. Il a également établi des postes de sécurité autour de Médine afin d'assurer la sécurité.

Sa Sainteté (aba) a dit que Hazrat Umar (ra) a formellement établi et organisé une armée. Il a divisé l'armée en deux parties; ceux qui allaient à la guerre et ceux qui étaient volontaires. Hazrat Umar (ra) veillerait à ce que la formation morale des soldats soit respectée. Hazrat Umar (ra) a indiqué qu'aucun soldat n'irait dans une zone conquise pour mener des affaires car cela réduirait leurs compétences en tant que soldats. Sa Sainteté (aba) a dit qu'aujourd'hui, nous voyons que les gens dans l'armée cherchent toujours à faire des affaires dans les zones où ils ont des colonies de défense.

Sa Sainteté (aba) a dit que Hazrat Umar (ra) a veillé à ce que chaque soldat soit habile en natation, au tir à l'arc et qu'il puisse courir pieds nus. Il a ordonné aux soldats de ne pas monter à cheval avec

leurs pieds dans les étriers de la selle, afin qu'ils puissent facilement sauter dans la bataille. Les soldats auraient un congé tous les quatre mois afin de rendre visite à leurs familles. Sa Sainteté (aba) a dit qu'à l'époque de Hazrat Umar (ra), même ceux qui n'étaient pas arabesseraient commissionnés à des postes élevés. On raconte qu'il y avait des gens d'horizons différents nommés à des rangs élevés dans l'armée. Sa Sainteté (aba) a déclaré que ces jours-ci, le gouvernement pakistanais ne permet pas aux Ahmadis de faire partie de l'armée, alors que si nous regardons l'histoire, les officiers ahmadis ont présenté les plus grands sacrifices pour le Pakistan.

à suivre



source Mission régionale Ahmadiyya Dosso : tél 98 32 28 50

Institut Panafricain de Formation en santé
ISO 9001:2014 ACCREDITATION CAMES



RECONNU PAR L'ETAT DU NIGER
La 1^{ère} Ecole Privée de Formation des Agents de Santé au Niger

Institut Pratique de Santé Publique

I

✓ Des diplômes accrédités Par **CAMES:**

P



S

✓ Certifié **ISO 9001 version 2015 :**

P



Le leader

A l'IPSP, nous ne nous contentons pas d'être bons mais d'être les meilleurs

Siège social: Niamey -Niger, quartier Mairie garage Email: ipspniger1@gmail.com

AGADEZ
+227 95 01 01 39

KONNI
+227 85 48 57 97

MARADI
+227 95 01 01 38

NIAMEY
+227 95 01 01 35